

« Saint-Dié en noir et blanc », une collection de fèves inédites à retrouver du côté de la rue Thiers.

07 jan, 2017 J.J. A la Une, Culture, Loisirs, Saint Dié & son canton 1



C'est demain dimanche que sera célébrée l'Épiphanie à travers toute la France.

Et qui dit Epiphanie dit dégustation de la galette des Rois. Feuilletées ou frangipanes, ces galettes gourmandes remportent un fort succès auprès des Français, qui en consomment pas moins de 30 millions au cours du mois de janvier. Au sortir de Noël et du Nouvel An, de très nombreuses boulangeries et pâtisseries ont ainsi à coeur de proposer à leurs clients les galettes les plus savoureuses, les plus croustillantes... et dissimulant les fèves les plus originales.

C'est notamment le cas de la pâtisserie Laurent de la rue Thiers, qui a cette année truffé ses appétissantes galettes des Rois d'une série de 8 fèves originales. Fabriquées à Clamecy, en Bourgogne-Franche-Comté, ces fèves ont été réalisées à partir de cartes postales anciennes évoquant des lieux emblématiques de l'histoire déodatienne : l'hôtel de la Caisse d'Épargne, la caserne Kellermann, la cheminée dit « nid de cigognes », l'école Clémencet, la gare ferroviaire, la place Jules-Ferry, le monument aux morts et l'église Saint-Martin.

C'est au cours du mois de mars dernier que ce projet s'est matérialisé entre la pâtisserie Laurent, la Société des amis des médiathèques et du musée Pierre-Noël, le Cercle cartophile vosgien et la Ville de Saint-Dié-des-Vosges. Provenant en partie du fond Weick – mais pas uniquement – les images retenues ont été sélectionnées au préalable par Emilie Francois, Pierre Van Tieghem et Jean-Claude Fombaron. Elles ont ensuite été préparées par le photographe Philippe Collignon en vue de leur impression. Cette collection de fèves inédites a été symboliquement inaugurée vendredi soir, par une dégustation pour laquelle étaient notamment présents le maire David Valence, l'adjoint aux Travaux Patrick Zanchetta et l'adjointe à l'Animation du centre-ville Marie-José Loudig.

J.J.